

AVANT-PROPOS

Au moment de quitter la présidence de ce concours (après un mandat de trois ans) et de laisser la place à son successeur - Michel Offerlé, professeur de science politique à l'Ecole normale supérieure - le président du concours 2012 tient, une fois de plus, à remercier très sincèrement et chaleureusement l'ensemble des personnes – membres des jurys (écrits et oraux), personnels administratifs (services des concours des Ecoles), secrétaires – pour leur sens du service public et leur engagement sans faille dans les diverses tâches liées à ce concours. Malgré le temps de travail de plus en plus contraint qui est celui tant des membres des jurys que des services concours des Ecoles concernées, il est remarquable que les épreuves écrites du concours BL se soient fort bien déroulées. On peut toutefois évoquer, pour les collègues des jurys de l'écrit, leur difficulté croissante d'assurer dans de bonnes conditions leur travail de correction. Un signe qui ne trompe pas est la demande récurrente d'un plus grand nombre de correcteurs (pour diminuer le nombre de copies par correcteur...) par un certain nombre de commissions de jury (lettres, sciences sociales, histoire...). En tant que président du jury, nous avons presque toujours fait droit à ces demandes légitimes : le risque d'une plus forte hétérogénéité de notation de la part de jurys plus nombreux nous est apparu comme moins grave que celui d'une diminution conséquente du temps de correction par copie. Ce sont certes des demi-mesures. Il va de soi, à nos yeux, qu'un combat reste à mener dans les instances universitaires : celui qui vise à mieux faire reconnaître la participation à ce jury de concours, aussi bien par les instances d'évaluation que par les universités elles-mêmes (UFR comprises). Jusqu'à maintenant, la plupart des candidats du concours BL poursuivent leurs études supérieures à l'Université.

Comme il est d'usage, nous allons procéder, dans cet avant-propos, à une évaluation d'ensemble, quantitative et qualitative, de la promotion du concours 2012.

Le concours B/L continue d'attirer un nombre croissant de candidats : 601 candidats cette année contre 584 l'année précédente (soit une hausse de 2,9%). Le taux de déperdition de candidats lors des épreuves reste faible. Il a été souligné par l'ensemble de nos collègues, lors de la réunion des jurys pour l'admissibilité mais aussi à l'occasion des rapports de jury spécifiques, le très bon niveau général des candidats et les grandes qualités de ceux qui ont pu franchir la barrière de l'admissibilité. Un point nouveau est toutefois apparu, qui mériterait un examen plus approfondi et pourrait faire l'objet d'une discussion collective : une certaine tendance à la polarisation du concours avec, d'un côté, au pôle supérieur, un bon tiers de candidats d'excellent niveau qui tirent entièrement parti de leur formation en classes préparatoires et, de l'autre, au pôle inférieur, environ une centaine de candidats qui apparaissent aux membres des jurys comme plus éloignés des normes scolaires attendues dans le cadre des épreuves écrites.

Précisons immédiatement que si ce processus est accentué en mathématiques (au coût d'entrée sans doute plus élevé pour des élèves au bagage moins solide dans cette matière), il ne s'y réduit pas : il vaut largement pour les autres épreuves écrites du concours. On peut supposer que cette tendance à la polarisation ne fait que traduire la différenciation croissante du mode de recrutement dans les classes préparatoires et le choix que font progressivement certains élèves, notamment lors de leur année de khâgne, de ne pas se fixer sur ce seul concours où les places sont rares et chères. Cette remarque étant faite, le président, les membres des jurys ne peuvent que se féliciter de ce bilan d'ensemble qui démontre à la fois l'investissement sans faille dans le travail des candidats du concours B/L et le remarquable travail des collègues de Lettres Supérieures et de Première Supérieure qui les préparent à ce difficile concours.

Venons-en maintenant au déroulement des épreuves, en distinguant l'écrit et l'oral. Cette année encore, le déroulement des épreuves écrites a confirmé le très bon fonctionnement de la banque d'épreuves qui associe les trois Ecoles normales supérieures (Paris, Cachan et Lyon, selon un ordre correspondant au nombre de postes mis aux concours), l'ENSAE, l'ENSAI, l'ISMAPP et l'ENSIM, ces deux dernières années entrées l'an dernier dans la banque d'épreuves écrites.

Lors de la réunion d'admissibilité, le président du concours avait tenu à relayer auprès des membres du jury une demande visant à élever la moyenne des notes des épreuves écrites. C'est un enjeu important : d'une part, des notes moyennes trop basses au concours ont des effets de découragement sur les élèves et peuvent renforcer des processus d'auto-exclusion (« c'est pas pour nous ») ; d'autre part, l'élargissement en 2011 de la banque d'épreuves du concours littéraire AL a eu pour conséquence directe, dès l'an dernier, une forte hausse des notes moyennes des épreuves écrites du concours AL. Si bien que, aux yeux des professeurs de classes préparatoires, le différentiel de notes aux concours entre les élèves des classes AL et BL non seulement ne se justifie pas au plan scolaire mais il s'effectue au détriment des élèves BL qui pourraient être en quelque sorte pénalisés par la sélectivité (relative) du concours BL.

Si l'autonomie des jurys a été strictement respectée, on peut constater que ce souhait d'une hausse de la moyenne aux épreuves écrites de ce concours a été partiellement entendu. Les notes moyennes aux épreuves écrites du concours ont connu, en une année, une hausse de 1 à 1,5 point. La hausse la plus sensible concerne l'épreuve de sciences sociales (moyenne de 7,4 à 8,9) mais on constate aussi une hausse qui n'est pas mineure dans les épreuves de mathématiques (de 6,9 à 8), de philosophie (de 7,8 à 8,7) et d'histoire (de 7,7 à 8,6). C'est bien sûr une première étape, insuffisante pour certains, déjà trop marquée pour d'autres. Nul doute que l'élargissement en cours de la banque d'épreuves écrites du concours BL donnera lieu à d'autres réflexions et aménagements à ce sujet, dans un cadre qui devrait être celui de l'étroite concertation avec les jurys. L'épreuve de mathématiques a fait au cours des deux années précédentes l'objet de grands débats. Ils semblent avoir porté leurs fruits. La moyenne des notes a remonté (8

de moyenne) et surtout l'épreuve a été rendue plus accessible au candidat « moyen » dans cette discipline. Le président du jury entend remercier ici les membres du jury de mathématiques qui n'ont pas compté leur temps, dans un contexte institutionnel un moment incertain, pour fabriquer un sujet qui, cette année encore, permette une avancée progressive dans le sujet et à ne pas laisser en panne, dès le début de l'épreuve, les candidats de bonne volonté.

Le président du jury conseille, bien sûr, aux candidats de se reporter aux rapports de jury de chaque discipline. On y retrouve le même inventaire des défauts relevés dans les copies en ce qui concerne la réflexion, la forme, la composition et la mobilisation des connaissances. Plusieurs jurys déplorent des usages approximatifs, un lexique confus, une syntaxe atrophiée. Les versions au premier chef, comme les dissertations et les commentaires de documents font ainsi les frais de ces négligences d'écriture. Insistons aussi à nouveau, comme l'an dernier, sur certaines critiques récurrentes en matière d'argumentation faites par les commissions des matières à dissertation : difficulté à élaborer une problématique dans la copie ; introductions qui procèdent par accumulation de questions sans parvenir à en cerner une, principale et directrice ; juxtaposition de remarques ou de parties sans explicitation des transitions ; absence de progrès du raisonnement ou de l'analyse.

Venons-en désormais au déroulement des épreuves orales pour le concours BL de la rue d'Ulm. Le nombre d'admissibles est resté à peu près le même (58 en 2012 contre 57 en 2011). Comme chaque année, nous constatons, pour le déplorer rituellement, que l'augmentation du nombre de candidats présents au concours 2012 ne s'accompagne pas d'une hausse du nombre de candidats admis: ce chiffre reste stable, à savoir 25 futurs normaliens. Le nombre des « sous-admissibles » a augmenté, passant de 120 à 137 : si l'on prend comme point de départ le concours 2010 (N= 100), cette tendance à la hausse est bien installée (+37%) et a de bonnes chances de se poursuivre.

Cette année, le secrétariat des oraux du concours a pu travailler dans de bien meilleures conditions que l'année précédente. Le fait que l'oral de l'Ens Lyon ait été décalé a redonné une marge de manœuvre appréciable aux organisateurs des oraux. L'oral du concours 2012 s'est donc déroulé dans de très bonnes conditions grâce, comme toujours, au dévouement particulier des responsables administratifs du service des concours, des enseignants secrétaires pédagogiques et des appariteurs. Le président du concours B/L de l'ENS tient ici à souligner une nouvelle fois les sacrifices importants que l'administration et les enseignants de l'Ecole de la rue d'Ulm consentent en maintenant un secrétariat permanent sur le site même des épreuves d'admission. Les candidats et leurs professeurs ne s'y trompent pas qui expriment souvent et avec vigueur leur reconnaissance pour cet encadrement technique efficace et cette disponibilité humaine dont s'honore par tradition l'Ecole.

Rappelons, comme chaque année, aux futurs candidats les règles de fonctionnement des oraux du concours BL-Ulm. Première règle de base : respect impératif des horaires. Pour les futurs candidats du concours 2013, rappelons qu'il n'existe aucune possibilité de surseoir à un retard pour les centres d'examen à l'écrit et qu'à l'oral un retard et une modification, exceptionnellement tolérés en cas de force majeure, doivent donner lieu à une prise de contact rapide avec l'un des deux secrétaires pédagogiques du concours qui sollicitera ensuite le jury concerné. Deuxième série de règles sommaires à respecter pour les épreuves orales: s'interdire absolument la pratique d'exercices parallèles de préparation dès le début des épreuves, considérer qu'à chaque interrogation d'oral le concours recommence et qu'un échec ne saurait à lui seul invalider l'ensemble, prendre conscience que rares sont les candidats bons juges de leur prestation et qu'il n'est pas recommandé d'écouter les commentaires de l'auditoire dont la compétence et les attentes ne sont pas forcément celles du jury, qu'il vaut toujours mieux enfin se présenter à une épreuve, tenter de la préparer, d'exposer un minimum de données complétées lors de l'entretien. Reporter un passage est exceptionnellement possible si ce report obéit aux règles précédemment énoncées pour un retard, mais on se doit d'avertir avec fermeté les candidats qu'il sera malheureusement impossible au jury, pour des raisons d'organisation comme d'équité, de dégager de nouveaux créneaux à un candidat qui refuse de se présenter à plus d'une épreuve. Enfin, la mise en garde de l'an dernier – éviter de la part du public qui assiste aux oraux un comportement qui ressemble à une sorte de « supportérisme » d'établissement scolaire (nom du lycée inscrit sur les vêtements d'un groupe d'auditeurs liés par une forte interconnaissance) – a porté ses fruits. Le président du jury remercie donc les professeurs des classes préparatoires et à leurs proviseurs d'avoir transmis de manière efficace cette consigne aux futurs auditeurs des oraux : calme, attention et discrétion doivent présider aux conduites de ces derniers dans un moment où les candidats et les membres des jurys d'oraux travaillent dans la plus grande tension.

Il n'y a pas eu cette année de changements notables dans le déroulement des épreuves orales. Les membres des jurys d'oraux insistent dans l'ensemble sur la bonne maîtrise par les candidats des contraintes formelles de l'épreuve, notamment la gestion du temps et la capacité à mobiliser l'ensemble des documents présentés dans les dossiers. Il convient toutefois de rappeler aux candidats que le dialogue qui s'engage avec le candidat à la suite de son exposé n'est pas formel, qu'il permet aussi de tester les connaissances des candidats, de préciser et d'approfondir certains aspects de leur exposé. On ne saurait trop conseiller aux candidats la lecture attentive des rapports circonstanciés des jurys qui se sont efforcés d'entrer dans le détail de l'exercice.

Dans la mesure où cet « avant-propos » est le dernier de son mandat, le président du concours souhaite, en conclusion, déborder un peu du sujet pour évoquer sans détour la question de l'avenir du concours BL. Tout d'abord, un constat : à partir de notre double

expérience – comme président de ce jury et comme universitaire ayant enseigné et dirigé des thèses à l’université – il ne fait, à nos yeux, aucun doute que les élèves passés par les classes de khâgne BL sont remarquablement armés pour poursuivre avec succès leurs études supérieures. A l’université, dans les domaines que nous connaissons un peu (sociologie-anthropologie, science politique, science économique, histoire, géographie), ils réussissent le plus souvent de très bonnes études qui peuvent les conduire soit vers l’enseignement (CAPES ou agrégation) ou la recherche (doctorat), soit vers les métiers du management public ou privé. Citons un exemple : dans une école comme l’ENSAE, les anciens BL qui ont « intégré » sont perçus comme des élèves différents de ceux venus des classes préparatoires scientifiques, cette différence étant commentée très positivement par les responsables et enseignants de cette école. Les termes qui reviennent le plus souvent quand on parle ici ou là des BL sont les suivants : « sérieux », « rigueur intellectuelle », « ouverture », « capacité à transposer », etc. Autant de qualités qui ne sont pas sans rapport avec la formation, pluri-disciplinaire et exigeante, qu’ils ont reçue lors de leurs années de classes préparatoires « en BL ».

Au moment où la banque d’épreuves du concours BL va s’élargir dans le but d’assurer aux élèves de BL des débouchés plus sûrs et stabiliser ainsi le recrutement de cette filière, le président du concours souhaite rappeler par écrit ce qu’il avait dit de vive voix lors de la réunion de décembre 2011 : l’avenir des BL s’inscrit aussi, et doit continuer de s’inscrire, dans les filières de l’université où des enseignants/chercheurs pourront leur faire partager leur passion pour leur discipline (sciences sociales au sens large mais aussi histoire, géographie, philosophie, études littéraires, etc.). Les enseignants des classes préparatoires auront bientôt un rôle essentiel à jouer dans les perspectives qu’ils peuvent tracer à leurs élèves (on sait qu’ils les côtoient quotidiennement et les connaissent bien...). Il ne s’agirait peut-être pas d’abdiquer trop vite devant une logique d’orientation purement utilitariste en cédant au seul choix des études dites « rentables ». Car, on ne peut pas le nier, les « BL » ont acquis ou renforcé d’indéniables dispositions intellectuelles lors de leurs deux ou trois ans de classe préparatoire. Le ressort de leur réussite dans leurs études qui suivent ces années de khâgne nous semble tenir bien souvent à cette rencontre heureuse entre, d’une part, ces dispositions intellectuelles et d’autre part, la découverte de savoirs et d’enseignements qui leur parlent, au contact aussi d’enseignants capables de les guider peu à peu et de renforcer leurs dispositions au savoir et à la recherche. Bref, le monde universitaire et la recherche en lettres et sciences sociales (au sens large de cette expression) devrait continuer de pouvoir compter sur ce riche vivier des « anciens BL ».

Stéphane Beaud, Professeur des universités à l’ENS et Président du jury du concours
B/L